



Éducation

Division du Bureau de l'éducation française
Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3

Division des programmes scolaires
Édifice Robert-Fletcher
1181, avenue Portage, salle 307
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Le 1^{er} juin 2011

Destinataires : Directeurs généraux des divisions scolaires

Objet : *L'école, ça compte!* – Demandes de manifestations d'intérêt

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du communiqué de janvier 2011 relativement au financement des écoles publiques, le ministère de l'Éducation du Manitoba a annoncé l'octroi d'une subvention de 300 000 \$ pour l'élaboration et l'identification de programmes et d'initiatives visant à encourager et à aider les élèves à persévérer dans leurs études.

Éducation Manitoba aimerait inviter les divisions scolaires à soumettre, au nom des écoles, des manifestations d'intérêt relativement à notre nouveau projet *L'école, ça compte!* Les écoles choisies travailleront de concert avec une équipe externe pour planifier et mettre en œuvre des initiatives conçues afin d'aider les élèves à surmonter les obstacles à leur persévérance et à leur succès dans les études.

Ce projet vise la mise en place d'une approche d'intervention à paliers, fondée sur le principe selon lequel un enseignement et des mesures de soutien réguliers de l'école répondent à la majorité des besoins en éducation des élèves – ce qui correspond au programme universel (palier 1). Toutefois, certains élèves ont besoin d'un appui plus intensif (les paliers 2 et 3), selon l'ampleur de leurs besoins et les moyens permettant de répondre à ces besoins. Les écoles participant au projet feront partie d'une Communauté d'apprenants qui auront l'occasion de se rencontrer, d'apprendre et de partager leurs informations de façon régulière, le but étant de colliger les pratiques exemplaires et de les partager avec les autres écoles de la province.

Les activités de renforcement des capacités, de collecte de données et de planification se dérouleront d'août à décembre 2011, la mise en œuvre initiale de nouvelles initiatives débutant en janvier 2012.

Pour obtenir d'autres informations sur cette approche, veuillez consulter le document du National High School Center (organisme américain) intitulé *Tiered Interventions in High Schools:– Using Preliminary “Lessons Learned” to Guide Ongoing Discussion*, mai 2010, à www.betterhighschools.org/pubs/documents/HSTII_LessonsLearned.pdf.

Douze écoles représentant les régions urbaines, rurales et du Nord du Manitoba seront sélectionnées pour faire partie de cette initiative. Les écoles retenues recevront environ 15 000 \$ par année pendant deux ans afin de tenir des séances de planification à l'école, de participer à des réunions de projet et d'appuyer les initiatives (les écoles éloignées recevront un financement additionnel pour défrayer leurs coûts plus élevés pour les déplacements). Une partie du financement servira à soutenir les membres de l'équipe externe (mentors, chercheurs, autres spécialistes) qui travailleront en étroite collaboration avec chaque école à mesure qu'elles développeront et mettront en œuvre leur plan d'action, et pour évaluer leur succès.

Les manifestations d'intérêt devraient inclure les éléments suivants :

1. Nom de la division scolaire, de l'école et de la personne-ressource
2. Besoin/enjeu identifié (c.-à-d. indicateurs socio-économiques, profil de la communauté, données sur la fréquentation et le décrochage, taux d'obtention de diplôme)
3. Capacité (initiatives existantes, dotation en personnel, objectifs de planification de l'école)
4. Équipe sur place (noms des membres, postes, années à l'école)

La lettre de manifestation d'intérêt doit être soumise au plus tard le 24 juin 2011; les divisions seront avisées des résultats de la sélection d'ici le 28 juin 2011.

Pour toute question concernant le processus, veuillez communiquer avec :

Jean-Vianney Auclair
Courriel : jean-vianney.auclair@gov.mb.ca
Téléphone : 204 945-6928
Numéro sans frais : 1 800 282-8069 (poste 6928)

Prière de faire parvenir votre lettre de manifestation d'intérêt d'ici le 24 juin 2011 à :

L'école, ça compte!
Division des programmes scolaires
Éducation Manitoba
1181, avenue Portage, bureau 307
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
OU par télécopieur à : (204) 945-8303
OU par courriel à : shannon.vermette@gov.mb.ca

Nous anticipons avec intérêt l'occasion de collaborer avec vous dans cette nouvelle initiative.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur, nos sincères salutations.

Le sous-ministre adjoint,

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Original signé par

Jean-Vianney Auclair
Division du Bureau de l'éducation française

Aileen Najduch
Division des programmes scolaires